



Un réseau. Un esprit

GARANTIR LA PROMESSE INITIATIVE FRANCE

UN ENGAGEMENT FORT ET UNIQUE

La promesse Initiative France, c'est notre engagement auprès de tous les entrepreneur.e.s, sur tous les territoires. Elle est notre réponse aux besoins des entrepreneur.e.s pour réaliser au mieux leur projet entrepreneurial.

Cette promesse est constituée de 5 éléments et valeurs indissociables.

Elle nous est propre car elle exprime le caractère unique et différenciant d'Initiative France et de chaque plateforme du réseau par rapport à tous les autres acteurs de l'écosystème entrepreneurial en France - réseaux associatifs, établissements bancaires, chambres consulaires ou structures privées.

Ces acteurs peuvent intervenir dans le financement, l'accompagnement, la mise en réseau ou peuvent proposer d'autres services aux entrepreneur.e.s, mais **seul notre réseau est aujourd'hui en mesure de garantir aux entrepreneur.e.s l'association de TOUS ces éléments et de ces valeurs, réunis dans un seul et même engagement : notre promesse.**

NOTRE PROMESSE

1 Un accueil professionnel pour tous les entrepreneur.e.s.

- Un service gratuit, de proximité, offert à tous les entrepreneur.e.s, quel que soit leur secteur d'activité, qu'ils aient ou non un apport personnel.
- La capacité d'écouter l'entrepreneur, quels que soient le stade d'avancement de son projet, son type de projet et ses besoins.
- L'explication du rôle de la plateforme, des services qu'elle propose et une mise en relation avec d'autres partenaires.

2 Un accompagnement dans la finalisation du business plan.

- Une analyse financière approfondie pour réexaminer, structurer et valider le business plan.
- Une préparation et un appui de l'entrepreneur pour la recherche de financements en complément du prêt d'honneur et pour la valorisation de son projet auprès des financeurs.

3 Un comité d'agrément pluridisciplinaire et bienveillant pour conseiller et décider du prêt d'honneur.

- Une écoute personnelle de tous les entrepreneur.e.s par le comité d'agrément qui apporte expertise et conseils.
- Une analyse objective pour valider l'adéquation personne / projet / territoire et décider de l'octroi du prêt d'honneur sans intérêts et sans garantie, d'un montant adapté à son projet.
- Une gestion des délais d'instruction maîtrisée et un décaissement rapide du prêt d'honneur.

4 Un suivi du projet pour favoriser la pérennité et la croissance de l'entreprise.

- Un suivi fait par la plateforme ou en lien avec des partenaires pendant la durée du prêt d'honneur, adapté à chacun et fondé sur le lien personnel.

5 Un accompagnement avec des bénévoles experts en entrepreneuriat.

- Un parrainage pour tous les entrepreneur.e.s qui le demandent.
- Une mise en réseau intégrant l'entrepreneur.e dans le tissu économique local et régional.

GARANTIR NOTRE PROMESSE AUJOURD'HUI... POUR PRÉPARER DEMAIN

Les plateformes Initiative France proposent déjà ces services.
La majorité les garantit intégralement et certaines l'enrichissent de services complémentaires pour répondre aux spécificités de leurs territoires.

D'autres doivent s'engager afin de les garantir de façon complète.

« Promettre,
c'est s'engager ! »

Votre engagement à garantir cette promesse implique
que votre plateforme propose à tous les entrepreneur.e.s,
au minimum, les cinq points de la promesse.

L'engagement de toutes les plateformes dans cette promesse
a pour objectifs :

- **d'assurer les mêmes services fondamentaux** à tous les entrepreneur.e.s, sur tous les territoires,
- **de rendre plus lisible votre offre** auprès des entrepreneur.e.s et des partenaires publics et privés,
- **d'accroître votre notoriété en valorisant notre modèle associatif** (nos valeurs, nos spécificités, nos services, notre expertise, notre impact, nos bénévoles) au sein de l'écosystème,
- **de renforcer votre positionnement** au service de votre territoire,
- **de donner une image homogène du réseau**, structurée et professionnelle,
- **de communiquer de façon efficace** en portant un message fort, différenciant et unique.

Enfin, il participera à consolider ce socle de valeurs,
commun à tout notre réseau, sur lequel pourra se construire
le plan stratégique 2019-2022.

« L'engagement de ma plateforme à garantir la promesse va aider à développer ses ressources financières. »

VRAI. Il va y contribuer positivement. En (ré) affirmant vos fondamentaux et en faisant connaître votre promesse aux entrepreneur.e.s et aux partenaires, vous renforcerez votre positionnement et votre notoriété. Une plateforme connue et reconnue met toutes les chances de son côté de pouvoir tisser des liens forts avec ses partenaires (publics et privés), existants ou futurs.

« Les 5 points de la promesse sont trop réducteurs par rapport aux services bien plus larges que nous proposons déjà. »

FAUX. La promesse traduit en termes simples un engagement commun. Il ne s'agit pas de dire que votre plateforme ne propose que cela, il s'agit de garantir qu'elle propose au moins cela.

« Cette promesse ne constitue pas un plan stratégique. »

VRAI. Cette promesse n'est pas un plan stratégique ! Elle constitue le socle sur lequel le réseau pourra s'appuyer afin de définir les orientations et développements futurs et co-construire le plan stratégique 2019-2022.

NOTRE PROMESSE ILLUSTRÉE EN QUELQUES CHIFFRES

Initiative France **accompagne, et finance** avec des prêts d'honneur, **tous les entrepreneur.e.s**

1^{er} réseau associatif français de financement et d'accompagnement des créateurs et des repreneurs d'entreprise

90% des 16 000 entreprises soutenues chaque année en activité après 3 ans

Un réseau engagé aux côtés des entrepreneur.e.s :

- **17 500 personnes** mobilisées au plan national : entrepreneur.e.s impliqués bénévolement, experts de l'entrepreneuriat, partenaires bancaires.
- **1^{er} réseau** de marraines et de parrains d'entrepreneur.e.s.

Avec Initiative France, chaque entrepreneur.e **accède à un réseau économique local** : les associations Initiative France, implantées et reconnues localement, proposent aux nouveaux entrepreneur.e.s de participer à des événements, d'intégrer des clubs d'entrepreneur.e.s locaux, pour favoriser **le partage d'expérience et créer du lien.**

L'offre Initiative France est unique et accessible **partout en France** :

- **700 lieux d'accueil** sur tout le territoire, en métropole comme en outre-mer.
- **Gratuité** de l'accompagnement et du prêt sans intérêts ni garantie personnelle pour **créer ou reprendre tous types d'entreprises.**

Les banques prêtent en moyenne **7€** pour **1€** de prêt Initiative France

Le prêt d'honneur est mobilisable **AVEC** ou **SANS** apport personnel

Initiative France, avec ses **223 associations locales, sa structuration régionale et nationale,** offre aux entrepreneur.e.s la puissance d'un **réseau national.**

« L'engagement de ma plateforme à garantir l'intégralité de la promesse apportera peu de bénéfices supplémentaires. »

FAUX. Elle permettra d'abord de proposer aux entrepreneur.e.s les services indispensables pour concrétiser leur projet dans les meilleures conditions. De plus, elle renforcera la légitimité de votre action et le caractère unique de votre plateforme sur votre territoire. L'engagement de toutes les plateformes permettra d'éviter toute incompréhension de la part des partenaires collaborant avec plusieurs plateformes.

« De nombreuses plateformes dont la mienne proposent déjà les 5 points de la promesse et même davantage. Elle n'est pas une nouveauté ! »

VRAI. Pour autant, toutes les plateformes ne garantissent pas l'ensemble des 5 points fondamentaux de la promesse. L'objectif est que 100% des plateformes garantissent 100% de la promesse.

« Nos entrepreneur.e.s ont déjà connaissance de l'offre de services de notre plateforme et des autres plateformes à travers tout le territoire. »

FAUX. De nombreux porteurs de projets n'ont pas une connaissance précise de ce que les plateformes d'Initiative France peuvent leur apporter lorsqu'ils préparent leur projet entrepreneurial. Leur communiquer cette promesse aidera à mieux vous faire connaître et mieux présenter votre offre.

Calendrier prévisionnel de déploiement de notre promesse

Oct-Déc 2018	Janv-Mars 2019	Jun 2019
Information sur la promesse auprès des plateformes : action interne de sensibilisation, promotion et activation.	Dispositif de communication externe : les plateformes communiquent en externe sur leur engagement.	Assemblée générale : présentation du plan stratégique 2019-2022, fondé sur le socle de la promesse.

Les différentes phases de déploiement de la promesse seront rythmées par des actions de communication, interne et externe. Les outils seront proposés aux plateformes par la coordination nationale et les coordinations régionales.

Pour toute question : communication@initiative-france.fr

www.initiative-france.fr

 Initiative-France

 @initiativeFR



Ce document est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « emploi et inclusion » 2014-2020

Initiative france